

CSAR du 23/10/2024



Ce CSAR s'est réuni ce 23 octobre 2024 parce que les organisations syndicales – la CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP – ont boycotté la 1^{ère} convocation du 30 septembre 2024.

Suite à notre courrier commun, la directrice générale a reçu les organisations syndicales en bilatérale le 10 octobre 2024 et à leur a répondu par courrier le 15 octobre.

Les raisons invoquées dans [notre lettre commune](#) sont toujours réunies, il n'y avait donc aucune raison pour que la CGT Finances Publiques se rende à cette 2^e convocation.

La CGT Finances Publiques ne négocie pas la casse de notre service public et ses graves conséquences sur la santé des agent.es au travail.

Ce CSAR était convoqué dans la continuité des politiques menées ces dernières années et qui ont imposé entre autres le NRP, les lignes directrices de gestion, la loi de transformation de la fonction publique, la réforme des retraites, etc.

Dans un contexte budgétaire dégradé par une politique économique de l'offre (aides aux entreprises, exonérations patronales...) sans contrepartie ni contrôle, **la CGT Finances Publiques refuse l'austérité annoncée par des mesures budgétaires délétères pour les services publics, les agent.es et les usager.es.**

Les différentes annonces tant de la fonction publique que de la DGFIP telles que la suppression de la GIPA, la fin des ponts dits naturels, la suppression de 550 emplois à la DGFIP, la mise en place du RIFSEEP pour les cadres, sont le signe d'une continuité mortifère pour les agent.es.

La CGT Finances Publiques soutiendra et défendra toujours le service public de, la DGFIP et ses agent.es en luttant contre les politiques libérales qui bénéficient toujours aux plus riches, et les politiques austéritaires qui font payer la facture à celles et ceux qui travaillent et créent les richesses.

La CGT Finances Publiques continuera de porter les revendications légitimes des agent.es fortement exprimées dans les mobilisations, dans les réponses de l'observatoire interne, au quotidien dans les services, dès que la parole leur est donnée :

- ➔ Pour un service public efficace, au service de la population et de proximité, la réimplantation des services de la DGFIP partout sur le territoire avec le retrait du plan dit « Nouveau Réseau de Proximité » ;

- ➡ Pour le renforcement des droits et garanties, des règles d'affectation de mutation et de promotion dignes des agent.es avec l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- ➡ Pour le partage et la diminution du temps de travail au quotidien et tout au long de la vie avec la semaine de 32h, l'abrogation de la réforme des Retraites et un retour à la retraite à 60 ans ;
- ➡ Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu ;
- ➡ Pour la suppression du jour de carence ;
- ➡ Pour une compensation intégrale, pérenne, de la CSG et une augmentation immédiate du pouvoir d'achat ;
- ➡ Pour des créations d'emplois à la hauteur d'un service public de la DGFIP essentiel et au cœur du financement de l'État ;
- ➡ Pour l'arrêt de tous les projets de restructurations ;
- ➡ Pour la réintégration au sein de la DGFIP des missions d'entretien et de propreté ;
- ➡ Pour l'augmentation des budgets de fonctionnement ;
- ➡ Pour le maintien de toutes ses missions à la DGFIP et leur renforcement ;
- ➡ Pour une amélioration réelle des conditions de vie au travail ;
- ➡ Pour la résorption de l'emploi précaire, un plan de titularisation des agent.es contractuels ;
- ➡ Pour des rémunérations de fonctionnaires sans concurrence ni au mérite et la non-application du RIFSEEP ;
- ➡ Pour le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agent.es et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention ;
- ➡ Pour le retrait des projets de développement de l'Intelligence Artificielle dès lors qu'ils se font au détriment des emplois, des conditions de travail et de la qualité de service ;
- ➡ L'arrêt du déploiement d'applicatifs non aboutis qui mettent les services sous pression ;
- ➡ Pour une réelle politique de résorption des inégalités femmes hommes à la DGFIP et l'allocation de moyens dédiés ;
- ➡ Pour un environnement de travail non sexiste et non violent.